

Resiliation abonnement internet

Par fasolin

Bonjour,

J'ai changé de domicile en gardant mon numéro téléphonique. Alice Telecom Italia, n'était pas capable de me conserver internet pendant quatre semaines. J'ai fait appel à Orange qui m'a proposé un délai d'une semaine. J'ai fait le 5 mai une première lettre recommandée signifiant ma résiliation à Alice. Alice a continué ses prélèvements, donc au mois de juillet j'ai refait une deuxième lettre recommandée, ainsi qu'au mois de novembre une troisième lettre.

Je n'ai jamais eu de réponse de ALICE

J'ai reçu aujourd'hui (12 janvier) une mise en demeure de Alice par l'intermédiaire de la Compagnie de Recouvrement, résidant à PARIS, me réclamant 149,75?.

Que dois je faire ?, porter plainte au tribunal ?

Cordialement

PMaurice FASOLIN